Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 28 avril 2026

Délibération
n° 66-2026
Point 5.11.3.3

Point 5.11.3.3 de l'ordre du jour
Création du diplôme universitaire de Chirurgie pré-Implantaire – Faculté de chirurgie dentaire

EXPOSE DES MOTIFS :

La taille du marché mondial des implants dentaires était estimée à 4,9 milliards de dollars en 2024. Selon Volume Market Insight, ce marché devrait croître de 5,2 milliards en 2025 à 9,6 milliards en 2034, affichant un taux de croissance annuel moyen (TCAC) de 6,9 %.

La grande majorité des chirurgiens oraux (entre 88 % et 90 %) pratiquent aujourd'hui l'implantologie ainsi que la chirurgie pré-implantaire. En revanche, seuls 29 % des chirurgiens-dentistes libéraux déclarent exercer l'implantologie, selon un sondage Doctolib réalisé entre le 14 septembre et le 6 octobre 2022 auprès de 95 praticiens.

Cette formation vise à permettre l'acquisition d'une technicité avancée, de connaissances approfondies et de compétences spécifiques dans le domaine de la chirurgie pré-implantaire, afin de pouvoir traiter la majorité des situations cliniques en exercice libéral ou hospitalier, dans des conditions optimales de qualité et de sécurité.
Elle n'a pas pour objectif une insertion professionnelle directe, mais bien le développement de compétences ciblées dans un champ de pratique spécialisé.

Cette formation est destinée aux personnes diplômées en chirurgie dentaire ou médecine pratiquant déjà une activité d'implantologie.

Le tarif de ce DU de niveau master, géré par le SFC, est de 5500€ droits universitaires inclus.

Validation en conseil de composante : 03/09/2025

Le 17 mars 2026, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 32 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, vice-présidente Formation

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création du diplôme universitaire de Chirurgie pré-Implantaire – Faculté de chirurgie dentaire.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	7
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

Université de Strasbourg

Maquette

Création *du Diplôme Universitaire de Chirurgie pré-Implantaire , pour l'année universitaire* ***2026/2027***

Veiller à la présence des annexes (obligatoires en gras) :

- [ ] **1. Fiche RNCP de référence (sauf DU en form. initiale)**
- [ ] **2. Maquette extraite d'Ametys**
- [ ] **3. Synthèse des coûts de la composante extraite d'Ametys**
- [ ] **4a**. SOIT Budget (hors alternance)
- [ ] **4b**. SOIT Budget (si alternance)
- [ ] **5a. Référentiel de compétences**
- [ ] **5b. Référentiel de formation**
- [ ] **5c.** Croisement référentiel – fiche RNCP (si diplôme national, FC, apprentissage)
- [ ] 6. Calendrier d'alternance (si alternance)
- [ ] 7. Lettre de soutien (si alternance)
- [ ] 8. Projet d'accord (si partenariat national ou international)

Note : un intitulé clair et bref, à l'intention d'un public non informé, est souhaité. Il apparaîtra tel quel sur le parchemin officiel du diplôme

A retourner par le Directeur de composante, copie au responsable administratif de composante

À la DES : des-appui@unistra.fr,

Au Service de formation continue, le cas échéant : dominique.schlaefli@unistra.fr

Table des matières - (les points signalés par une * sont des champs obligatoires pour les référentiels Qualiopi et HCERES)

I. Cadrage de l'offre de formation – rappels et vérifications **2**
II. Nature de la demande * **3**
A. Régime d'études *3*
B. Modalités de formation *3*
III. Exposé des motifs de la [création / ouverture en alternance] * **3**
IV. Composante porteuse : **4**
A. Composantes ou services (SFC, IDIP, …) associées : *4*
*B. Partenaires extérieurs / Centre de formation par l'apprentissage **4*
V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg * **4**
VI. Conditions d'admission et public concerné * **4**
*A. Mode de recrutement / sélection **4*
B. Effectifs *4*
VII. Équipe pédagogique * **5**
A. Enseignants universitaires *5*
B. Professionnels *5*
VIII. Enseignements * **5**
A. Respect du cadrage de l'offre de formation *5*
B. En cas d'alternance *6*
IX. Modalités d'évaluation des étudiants * **6**
A. Axes principaux d'évaluation *6*
B. Approche par compétence *6*
X. Dispositifs de suivi de la qualité de la formation * **6**
XI. Budget prévisionnel **6**
A. Financement à coût constant *6*
B. Paramétrage des droits d'inscription *7*

I. Cadrage de l'offre de formation – rappels et vérifications

Complétez le tableau suivant, qui vous rappelle les points attendus par le Cadrage de l'offre de formation et le Vademecum des diplômes d'université.

Mettez OUI ou NON dans la case adéquate pour chaque ligne. Pour les « NON » (soit pour la formation entière, soit pour un parcours en particulier), précisez les motifs de ce non-respect de la note de cadrage (en 1 page maximum). Si l'attente concerne les seuls diplômes nationaux, la ligne est précédée par « DN ».

Respect de l'architecture de l'offre de formation	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Le nombre de semestre correspond au cadrage de l'offre de formation	NA	
DN - Le nombre d'ECTS correspond au cadrage de l'offre de formation	NA	
Le volume horaire correspond au cadrage de l'offre de formation	Oui	Seuil de 100 heures pour les DU
DN - Une passerelle est identifiée selon la note de cadrage de l'offre de formation	NA	
La formation formule un contrat pédagogique pour chaque étudiant	Non	
Le nombre d'UE par semestre est au maximum de 10	NA	Diplôme d'université : pas d'UE spécifique
La répartition des coefficients par UE respecte la note de cadrage de l'offre de formation	NA	Diplôme d'université : pas d'UE spécifique
DN - Le tronc commun minimal entre les parcours respecte la note de cadrage de l'offre de formation	NA	
Le poids des coefficients et des ECTS au sein de la maquette respecte la note de cadrage de l'offre de formation	NA	Diplôme d'université : pas d'ECTS pour ces enseignements
Compétences & connaissances	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Le volume des compétences disciplinaires correspond au cadrage de l'offre de formation	NA	
DN - La formation respecte le volume d'UE de langue vivante	NA	
DN - La formation intègre des enseignements disciplinaires en langue étrangère conformes au cadrage de l'offre de formation	NA	
DN - La formation intègre des enseignements aux compétences numériques conformes au cadrage de l'offre de formation	NA	
DN - La formation intègre des compétences méthodologique conformes au cadrage de l'offre de formation	NA	
Préparation à l'insertion professionnelle	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - La formation intègre un projet professionnel de l'étudiant conforme au cadrage de l'offre de formation	NA	
DN - La formation intègre des mises en situation professionnelles conformes au cadrage de l'offre de formation	NA	
Certifications	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Lorsque la formation intègre des certifications obligatoires, les étudiants sont préparés au passage de ces certifications	NA	
Pilotage	**OUI / NON**	**Commentaires**
Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention (ou de chaque parcours) est mis en place		
Un responsable titulaire est identifié pour chaque parcours	OUI	Dr Sophie BAHI-GROSS
DN - Chaque parcours a identifié un adossement à la recherche (laboratoire)		
Le seuil minimum d'ouverture de la mention est respecté conformément à la note de cadrage	NA	
Le seuil minimum d'ouverture d'un enseignement (15 au niveau L, 10 au niveau M) est (et sera) respecté	Oui	Diplôme d'université spécifique à la formation continue. Seuil d'ouverture conditionné par l'équilibre budgétaire de l'action.
En cas de formation en apprentissage ou en formation continue, le cahier des charges Qualiopi est respecté	Oui	
L'ensemble des pièces attendues sont jointes au dossier	Oui	

II. Nature de la demande *

A. Régime d'études (à compléter)

X formation continue

Si plusieurs années du diplôme sont proposées en apprentissage, l'ouverture sera-t-elle : ☐ progressive OU ☐ toutes les années ouvertes en alternance dès la rentrée visée.
Indiquer si la formation bénéficie d'une expérience de l'alternance : non

B. Modalités de formation (à compléter)

X Formation en présentiel

Langue d'enseignement : Français (modifier si besoin) - Niveau de langue exigé pour le bon suivi de la formation : C1 (utilisateur expérimenté, autonome)

III. Exposé des motifs de la création

CONSIGNES - Cette rubrique est l'argumentaire principal de la demande, à l'intention des élus des conseils de composante et centraux. Elle doit donc être renseignée de façon adaptée à la nature de la demande, avec soin, clarté et brièveté.

Description des objectifs et intérêt de la formation

Objectifs pédagogiques du DU de chirurgie pré-implantaire

Maîtrise des connaissances théoriques :

- Maîtriser l'anatomie cranio-faciale appliquée à la chirurgie implantaire et pré-implantaire.
- Interpréter les examens radiologiques 3D (cone-beam, scanner) dans le cadre du bilan pré-implantaire.
- Identifier les indications et contre-indications des différentes techniques de réhabilitation pré-implantaire.
- Connaître les différents biomatériaux et substituts osseux (xénogreffes, allogreffes, autogreffes, PRF, etc.) et leurs indications respectives.
- Comprendre les mécanismes de cicatrisation osseuse et de régénération tissulaire.

Maîtrise technique et opératoire :

- Apprendre à réaliser les principaux gestes de chirurgie pré-implantaire :
- comblement alvéolaire post-extractionnel,
- régénération osseuse guidée (résorbables /non résorbables),
- comblement sinusien crestale-latérale (sinus lift),
- prélèvements osseux intra-oraux (menton, ramus),
- greffe autogène (bloc 2D,3D, grille titane),
- gestions de tissus mous péri-implantaires.
- Gérer les complications chirurgicales per- et postopératoires (exposition de membrane, infection, perte de greffon, etc.).
- Techniques de suture et de fermeture atraumatique.
- Utiliser et entretenir un plateau technique chirurgical adapté (instrumentation, moteur, biomatériaux).

Suivi clinique, éthique et qualité des soins :

- Documenter et évaluer ses cas cliniques : photographie, suivi radiographique, évaluation des résultats fonctionnels et esthétiques.
- Adopter une pratique responsable, éthique et centrée sur le patient, conforme aux exigences de sécurité et de qualité des soins. Aspects médico-légaux.

Rapport avec la formation initiale :
Public visé : diplômés en chirurgie dentaire ou médecine avec déjà une activité d'implantologie. Volonté des candidats d'activité chirurgicale pré-implantaire (reconstructions osseuses complexes). La formation se situe dans le prolongement de la formation initiale en chirurgie dentaire et implantologie.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Volume du marché du travail ciblé / de la poursuite d'étude visée

La taille du marché mondial des implants dentaires était estimée à 4,9 milliards de dollars en 2024. Selon Volume Market Insight, ce marché devrait croître de 5,2 milliards en 2025 à 9,6 milliards en 2034, affichant un taux de croissance annuel moyen (TCAC) de 6,9 %.
La grande majorité des chirurgiens oraux (entre 88 % et 90 %) pratiquent aujourd'hui l'implantologie ainsi que la chirurgie pré-implantaire. En revanche, seuls 29 % des chirurgiens-dentistes libéraux déclarent exercer l'implantologie, selon un sondage Doctolib réalisé entre le 14 septembre et le 6 octobre 2022 auprès de 95 praticiens.

Cette formation vise à permettre l'acquisition d'une technicité avancée, de connaissances approfondies et de compétences spécifiques dans le domaine de la chirurgie pré-implantaire, afin de pouvoir traiter la majorité des situations cliniques en exercice libéral ou hospitalier, dans des conditions optimales de qualité et de sécurité.
Elle n'a pas pour objectif une insertion professionnelle directe, mais bien le développement de compétences ciblées dans un champ de pratique spécialisé.
Débouchés / Poursuites d'études

Ce diplôme universitaire permet de :

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques en chirurgie pré implantaire
Mettre en place ou consolider une activité de chirurgie pré implantaire en activité libérale ou salariée
Pouvoir souscrire une RCP (responsabilité civile professionnelle) concernant cette activité
Être reconnu auprès des confrères/consœurs

Cohérence et complémentarité de la formation

Rapport avec la formation initiale :
Public visé : diplômés en chirurgie dentaire ou médecine avec déjà une activité d'implantologie. Volonté des candidats d'activité chirurgicale pré-implantaire (reconstructions osseuses complexes). La formation se situe dans le prolongement de la formation initiale en chirurgie-dentaire et implantologie.

Formation initiale existante à l'Unistra :
- Diplôme de chirurgien-dentiste
- Diplôme de médecin
- Diplôme d'études spécialisées en chirurgie orale (dentaire ou médecine)
- Diplôme d'études spécialisées en chirurgie maxillo-faciale (médecine)

Formation continue existante à l'Unistra :
- Diplôme universitaire d'acquisition des bases fondamentales en implantologie orale
=> Notre formation aborde des notions théoriques et pratiques non abordées ou rapidement évoquées dans l'ensemble des formations susmentionnées. Ces formations sont d'ailleurs des prérequis à leur inscription. La volonté est d'acquérir une compétence dans la prise en charge des défauts osseux et muqueux complexes de la sphère orale, avec une équipe pédagogique Unistra ainsi que des conférenciers nationaux experts du domaine.

Appui sur la recherche et stratégie de la composante

Lien avec le sujet de recherche du Dr Pierre KLIENKOFF, de l'équipe pédagogique du DU, qui axe sa recherche INSERM sur les greffes osseuses et l'antibiothérapie.

Formations analogues et spécificités du projet

DU Chirurgie osseuse pré-implantaire – Université Côte d'Azur (Nice)
Durée : 1 an
Tarif prévisionnel 2025-2026 : 3 357€ (hors frais scolarité)
Objectifs :
Approfondir les connaissances anatomiques de la sphère oro-maxillo-faciale (maxillaire, mandibule, sinus).
Comprendre les principes biologiques de l'ostéogenèse.
Maîtriser l'utilisation du plateau technique en chirurgie orale (instruments, piezotome).
Connaître les biomatériaux utilisés en chirurgie pré-implantaire (substituts osseux, membranes, PRF).
Apprendre les techniques d'augmentation osseuse verticale et horizontale.
Réaliser des comblements sinusiens et des reconstructions dans les zones atrophiques.
Gérer les complications chirurgicales.
Public concerné :
Docteur en Chirurgie dentaire
Interne de Chirurgie Orale
Docteur en médecine, stomatologues, chirurgiens maxillo-faciaux ou internes maxillo-faciaux
Titulature d'au moins un CES de 3ème cycle en Chirurgie Dentaire ou de la MSBM, ou d'un master après la MSBM, ou de tout diplôme admis en équivalence par le jury de sélection
Un D.U en implantologie

DU Chirurgie reconstructrice pré et péri-implantaire orale – Sorbonne Université (Paris)

Durée : 2 ans

Prix : 2 585€ (hors frais scolarité)

Organisation :

Enseignements théoriques et pratiques

4 modules de 3 jours consécutifs + stage clinique.

Évaluation :

Examen écrit et mémoire de fin d'études.

Public concerné :

Docteurs en chirurgie dentaire titulaires d'un DU d'implantologie ou de chirurgie buccale,

Médecins spécialisés en stomatologie, chirurgie maxillo-faciale ou chirurgie orale.

DU Chirurgie pré-implantaire – Université de Nantes

Durée : 1 an

Tarif : 6 000 € (hors frais scolarité)

Organisation :

60 h de séminaires et études de cas (6 sessions)

36 h de stage clinique

4 h de validation finale

Objectifs :

Analyse clinique et choix de la technique d'augmentation adaptée.

Réalisation de greffes osseuses d'apposition et de coffrage.

Pratique des comblements sinusiens (voie crestale et latérale).

Maîtrise des techniques de régénération osseuse guidée (membranes résorbables / non résorbables).

Gestion des tissus mous péri-implantaires.

Public concerné :

Docteurs en chirurgie dentaire, chirurgiens maxillo-faciaux ou oraux.

Prérequis : DU d'implantologie ou formation équivalente.

Soutien des entreprises partenaires (obligatoire pour les créations en alternance)

Non applicable.

IV. Composante porteuse :

A. Composantes ou services (SFC, IDIP, ...) associées :

Service de formation continue

21 rue du Maréchal Lefebvre, 67100 Strasbourg

Faculté de Chirurgie dentaire

8 rue Sainte Elisabeth, 67000 Strasbourg

B. Partenaires extérieurs / Centre de formation par l'apprentissage *

Aucun

V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg *

Sophie BAHI-GROSS

MCU-PH

CNU 5701

Adresse électronique sophie@unistra.fr sophie.bahi@unistra.fr

VI. Conditions d'admission et public concerné *

A. Mode de recrutement / sélection *

Docteurs en chirurgie dentaire
Internes en chirurgie orale ou chirurgie maxillo-faciale
Docteurs en médecine : stomatologues, chirurgiens maxillo-faciaux
Prérequis : titulaires d'un D.U en implantologie (ou formation équivalente) ou DES Chirurgie Orale ou Chirurgie Maxillo-Faciale.
Présélection et sélection du dossier d'inscription géré par l'équipe pédagogique du DU.
Effectif prévu : 20 maximum / 10 minimum.

B. Effectifs

Indiquez dans Ametys, ce qui sera visible dans la synthèse des coûts extraite d'Ametys à joindre (annexe 3)

*Veillez notamment aux considérations de constance des coûts : **toute création doit être accompagnée d'une suppression de volume équivalent, ou d'un financement spécifique sur ressources propres, en en précisant l'origine.** Voir rubriques X et XI.*

Pour les formations qui existent déjà, et/ou qui ouvrent en alternance, indiquez l'évolution des trois dernières années en termes d'effectif (formation initiale, en alternance, continue, à distance…)

Effectif total prévu (CAL - capacité d'accueil de la formation, toutes voies additionnées, redoublants compris)	10 minimum 20 maximum
Effectif d'alternants prévu	Min : Max :
Effectif d'apprentis prévu	Min : Max :

VII. Équipe pédagogique *

En application de l'article L613-2, al.2 du code de l'éducation, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU *(Le cas échéant)*	Composante ou établissement	Nombre d'heures assurées *(HETD)*
Prénom NOM	Grade			
Sophie BAHI-GROSS	MCU-PH	5701	UFR Odontologie	16
Quentin BOCHET	CCU-AH	5701	UFR Odontologie	22
Pierre KELLER	Attaché		CHRU Strasbourg	14
Pierre KLIENKOFF	CCU-AH	5701	UFR Odontologie	22
Dr GROS Catherine	MCU-PH	5801	UFR Odontologie	1,5
Dr GILCH Antonia	CCU-AH	5701	UFR Odontologie	5,5
Dr BALBZIOUI Bilal	CCU-AH	5801	UFR Odontologie	1,5
Pr HUCK Olivier	PU-PH	5701	UFR Odontologie	2
Dr PETIT Catherine	MCU-PH	5701	UFR Odontologie	1
Pr MEYER Florent	Doyen - PUPH	5701	UFR Odontologie	2
Dr WALTMANN Etienne	MCU-PH	5801	UFR Odontologie	1
Dr DEDIEU Thibault	CCU-AH		UFR Odontologie	1
DR DE BORTOLY Cyril	CCU-AH		UFR Odontologie	2

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées *(HETD)*
Dr REYS Guillaume	Praticien Hospitalier Contractuel	3
Dr BRIDONNEAU Thomas	Activité libérale	10.5
Dr THOLLOT Aurélien	Activité libérale	12.5
Dr MONLEZUN Sébastien	Activité libérale	3
Dr ARNAL Hélène	Activité libérale	4.5

Dr FIGUE Maxime	Activité libérale	2
Dr RAIDOT Julien	Activité libérale	1.5
Dr BIRAULT Laurine	Activité libérale	2
Dr ZARRINE Sephr	Activité libérale	2.5
Dr GELLE Timothée	Activité libérale	2
Dr DIMITRI Pascual	Activité libérale	2
Dr DOLIVEUX Romain	Activité libérale	2
Dr HUAULT Louis	Activité libérale	2
Dr SAGE Pierre Olivier	Activité libérale	2

VIII. Enseignements ⁂

Joindre la maquette extraite du logiciel Ametys (annexe 2) et les trames compétences (annexes 5). *Attention, les crédits européens ne concernent que les diplômes d'État.*

Cf. maquette Ametys

A. Respect du cadrage de l'offre de formation

Consultez le cadrage de l'offre de formation sur cette page, ou via le portail Ernest de la DES, page Cadres juridiques

Obligatoire pour les diplômes nationaux : *les items suivants peuvent être indiqués sur la maquette Ametys à annexer, ou ici, à votre convenance*

Liste des ***enseignements disciplinaires enseignées en langue étrangère*** (préciser la langue et le niveau nécessaire, de A1 à C2) :

Liste des enseignements de ***méthodologie du travail universitaire*** :

Liste des enseignements intégrant les ***problématiques liées au développement durable*** (transition écologique, durabilité) et aux ***enjeux sociétaux*** (interculturalité, intégrité scientifique, lutte contre les discriminations) :

Plus généralement, surlignez le terme dans la liste suivante si un ou plusieurs de vos enseignements sont concernés par une ou plusieurs de ces ***thématiques stratégiques*** : *5G ; Accès aux composants stratégiques ; Accès aux matières premières ; Alimentation durable et favorable à la santé ; Aventure spatiale ; Avion bas carbone ; Batteries ; Biothérapie et bio-production ; Cloud ; Communication stratégique, désinformation ; Cybersécurité ; Décarbonation de l'industrie ; Défense et sécurité ; Digitalisation et décarbonations des mobilités ; Électronique et robotique ; Émergence, industrialisation et croissance des startups ; Engagement étudiant ; EPICUR ; ERASMUS ; Éthique et intégrité ; Études du genre ; Études post-coloniales ; EUCOR ; Fonds marins ; Hydrogène vert ; Identité européenne ; Industries créatives et culturelles ; Intelligence artificielle ; Maladies infectieuses émergentes et menace NRBC ; Médecine de crise ; Nucléaire ; Pédagogie numérique ; Produits biosourcés ; Quantique ; Recyclabilité ; Responsabilité sociétale ; Santé numérique ; Solutions pour la ville durable ; Souveraineté numérique ; Systèmes agricoles durables et équipements agricoles ; Technologie avancée des systèmes énergétiques ; TEDS - Transition écologique pour un développement soutenable ; Université franco-allemande (UFA) ; Véhicules connectés zéro émission ; Verdissement du numérique*.

Liste des enseignements développant (1e cycle) ou utilisant (2e cycle) des ***compétences et outils numériques*** liés à la discipline :

Liste des enseignements proposés à des étudiants en ***mobilité internationale entrante ou à des étudiants d'autres disciplines*** (hors mutualisation intégrée à votre maquette) :

Liste des ***mises en situation professionnelles*** :

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :

Note : un stage n'est possible, sauf formation continue, que dans une année comptant au moins 200h de face à face pédagogique.

~~B. En cas d'alternance~~

~~Durée du cursus : année(s) ou semestre(s) : _____~~

~~Volume horaire par année de formation avec émargement (heures de présence sur site : séminaire de rentrée, heures présentielles, heures de projet et d'autonomie sur site, heures de soutenance orale) : _____ (*Note : 402 heures minimum émargées doivent être planifiées pour une formation en apprentissage en respectant la durée légale de 35 heures par semaine en moyenne.)*~~

~~Rythme de l'alternance prévu : _____ Joindre le calendrier de l'alternance prévisionnel (annexe 6)~~

~~Détailler les aménagements pédagogiques envisagés pour adapter la formation à un public en alternance.~~

~~Préciser la valorisation de l'expérience professionnelle acquise en entreprise en présentant la nature des évaluations et l'intégration dans les modalités d'évaluations (évaluation de compétences par le maître d'apprentissage, évaluation d'activité /de projet réalisé en entreprise, rapport d'activité /de projet, présentation orale, portfolio, etc.)~~

IX. Modalités d'évaluation des étudiants *

A. Axes principaux d'évaluation

Régime d'évaluation : **Contrôle terminal (oral)**

Session de rattrapage : NON

Règle de calcul du diplôme (ex : moyenne pondérée des UE) : **Note finale du jury (pas de moyenne)**

Le diplôme est attribué sur la base de la note finale du jury. Aucune moyenne pondérée des UE n'est appliquée.
Pour valider le diplôme universitaire (DU), l'étudiant doit rédiger un mémoire et le soutenir lors d'une épreuve orale d'une durée de 15 minutes. Seule la soutenance orale du mémoire fait l'objet d'une évaluation. La validation du DU est conditionnée à l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 et l'étudiant doit justifier d'au minimum 80h de présence.

Tous les diplômes universitaires en chirurgie dentaire présentent des conditions d'assiduité. La présence aux cours magistraux, TD, TP et en clinique est obligatoire et exigée pour 80 h minimum, le volume horaire annuel du DU étant de 102.5 h. Toute absence doit être justifiée auprès du SFC selon la règle générale des absences.

B. Approche par compétence

Non

X. Dispositifs de suivi de la qualité de la formation *

La tenue d'un conseil de perfectionnement annuel est obligatoire pour les diplômes nationaux.

La mise en œuvre de ce diplôme est cadrée par la certification ISO 9001 du Service Formation Continue de l'université et répond aux attendus du référentiel Qualiopi
Cette formation est évaluée à travers un dispositif construit selon le modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick mis en place par le Service Formation Continue de l'université :
Un questionnaire est adressé aux stagiaires a minima au premier tiers puis à la fin de la formation
Le responsable de la formation et les intervenants sont interrogés en fin de formation
Ce dispositif permet :
- de mesurer la réaction des stagiaires : implication, pertinence, satisfaction
- de mesurer l'atteinte des objectifs de formation : connaissances, compétences, adhésion, confiance
- de prendre en compte et traiter les éventuels écarts en mettant en place les actions correctives adaptées.

Référent qualité : (Prénom NOM, adresse électronique @unistra.fr)

XI. Budget prévisionnel

Joindre la synthèse des coûts de la composante extraite d'Ametys (annexe 3)

Pour les diplômes d'université, retournez à la DES, chaque début avril, un bilan du fonctionnement de la formation en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique

⇨ ***Formation réalisée via le SFC***

HORS SFC : en cohérence avec la synthèse des coûts extraite d'Ametys (annexe 3), joindre le budget de la formation (annexe 4a. budget hors alternance ou 4b. budget alternance).

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre le projet d'accord (annexe 8) établi avec lui ou la notification de subvention.

L'ouverture de la formation entraîne le doublement de certains groupes (ex : TD) / promotions : **non**
L'ouverture nécessitera un aménagement (locaux, matériel, équipement) : **non**
La composante dispose du potentiel enseignant nécessaire : **oui**
Nombre de personnels administratifs disponibles pour la gestion de la formation : **0.25 emploi à temps plein / ETP**
En cas de création en alternance, nombre d'enseignants disponibles pour assurer le suivi des alternants (ETP) : **[nb d'emploi à temps plein / ETP]**

Pour explorer des possibilités de soutien à votre projet, consultez ce Portail formation.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme : [MASTER]

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Étape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogée, DS2001, facture, SFC…)
SFC Université de Strasbourg	5 500 euros, droits universitaires inclus	SFC

CAS ÉVENTUELS D'EXONÉRATION : *En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan*

50% de réduction pour les internes, pour une inscription au cours de l'internat ainsi que pour les chefs de clinique, dans la limite d'une place à tarif réduit pour 10 inscrits à tarif plein.

Code		Nature	ECTS	Part.	Occ.	CM	TD	TP	ST	Année porteuse
Chirurgie pré-implantaire (sous réserve d'ouverture en 2026-2027)										
Chirurgie pré-implantaire (MK44F735)										
MK44O1I8	Session 1 - Bases fondamentales	UE								
MKB8QW6D	Présentation programme	Matière				0,5				
MKB8R9IC	Radio-anatomie	Matière				1,5				
MKB8RM3B	Anatomie et chirurgie pré-implantaire	Matière				2				
MKB8RXRR	Biologie Osseuse	Matière				2				
MKB8SACN	Panorama des techniques chirurgicales osseuses pré-implantaires	Matière				2,5				
MKB8SPBU	Incision et relaxation tissulaire et sutures	Matière				1				
MKB8SZ6N	Biologie tissulaire & Cicatrisation gingivale	Matière				1				
MKB8TB7D	Panorama des techniques chirurgicales muqueuses pré-implantaires	Matière				2				
MKB8TPKN	Techniques de prélèvements muco-gingivales	Matière				1				
MKB8U2HU	Kazadjian et Hemi-Kazadjian	Matière				1				
MKB8UN9F	TP sur mâchoires de porc	Matière						2		
MKB8VZVL	Phtotographie	Matière				1,5				
MKB8W9IM	Greffes osseuses et pathologies systémiques	Matière				1				
MKB8WMZP	Choix des sujets de mémoires	Matière				2				
MKB8X004	TP Photos	Matière						4		
MK44OYCP	Session 2 - Xénogreffes osseuses	UE								
MKB9OGXO	Fonctionnalité sinusienne	Matière				1				
MKB9OUFI	Sinus lift voie latérale	Matière				2				
MKB9P981	Complications du sinus lit	Matière				1				
MKB9PMWD	Sinus lift voie crestale	Matière				1				
MKB9PYAV	TP sinus lift + VERSAH	Matière						1,5		
MKB9Q80T	Sinus lift voie crestale modifiée	Matière				1				
MKB9QHNI	Biomatériaux	Matière				1				
MKB9QPLS	Comblement alvéolaire post-extractionnel	Matière				1				
MKB9R0LM	ROG (résorbable / non résorbable)	Matière				2				
MKB9RTLS	Arbre décisionnel ROG tunnélisé/ROC/tissus mous	Matière				3,5				
MKB9S30S	Obligations médico-légales	Matière				1				
MKB9SIV6	TP sur pièces anatomiques	Matière						9,5		
MK44PBJ1	Session 3 - Autogreffes osseuses	UE								
MKCDDLK6	Coffrage et Prélèvement autogène intra-oraux	Matière				2				
MKCDDVI3	Cage modélisée	Matière				2				
MKCDEUW4	TP sur modèles pédagogiques	Matière						2		
MKCDF513	Immediate Dento Alveolar Restoration	Matière				2,5				
MKCDFH4O	Protocole FAST avancée	Matière				2				
MKCDFQAQ	Lefort I greffe + technique segmentaire	Matière				2				
MKCDIJ8D	Implants zygomatiques	Matière				2,5				
MKCDIRJM	Implants sous périostés	Matière				2				
MKCDJ0A8	TP sur pièces anatomiques	Matière						9		
MK44PMVD	Session 4 - Gestion des tissus mous	UE								
MKCEMCB0	Techniques de prélèvements muco-gingivales	Matière				1,5				
MKCEMNNL	Kazadjian et Hemi-Kazadjian	Matière				2,5				
MKCENFAR	Strip technique	Matière				2				
MKCENRG7	TP sur mâchoires animales	Matière						3,5		
MKCEO1C7	Gestion muco-gingivales post implantaire	Matière				2				
MKCEOCYN	Gestions des complications des greffes osseuses	Matière				2				
MKCEORSS	Tracés d'incision en greffe osseuse	Matière				2,5				
MKCEP2GY	PRF indications et protocole	Matière				1				
MKCEPE73	Évaluation des mémoires	Matière				9				

Coloration

ELP ayant une année porteuse différente de l'année courante

Titre des colonnes

Part. : Partagé
Occ. : Occurrences
CM : Cours magistral (catégorie)
TD : Travaux dirigés (catégorie)
TP : Travaux pratiques (catégorie)
ST : Stage (catégorie)

Nature d'enseignement

CM : CM (Cours magistral)
TD : TD (Travaux dirigés)
TP : TP (Travaux pratiques)
ST : ST (Stage)

Nature d'ELP

Matière : Matière
Module : Module
UE : UE